Fassett, la porte d'entrée de l'Outaouais!

Demande de permis de construction relatif à la construction ou au prolongement d'une rue

Section 1 : Information générale

- Nom du (des)requérant(s) :_____
- Êtes-vous propriétaires ? : Oui ou Non
- Adresse postale : _____ Code postal : _____
- Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____
- Numéro de téléphone (Bureau) : _____
- Numéro de télécopieur : _____
- Adresse électronique : _____

Section 2 : Identification de l'emplacement

- Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____
- Numéro de lot(s) : _____ _____
- Numéro de matricule : _____
- Est-ce un terrain riverain d'un lac/cours d'eau ou d'un milieu humide ? ☐ Oui ☐ Non

Section 3 : Description du projet

Description du projet : _____

_____

_____

_____

Date de début des travaux : _____ Date de fin des travaux : _____

Coût des travaux : _____

Section 4 : Responsable des travaux

Nom de la compagnie : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Numéro RBQ : _____

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants:

☐ les noms et adresses du requérant, du propriétaire du terrain ainsi que de la personne ou de la compagnie qui exécutera les travaux;

☐ le numéro de cadastre du ou des lots;

☐ le plan profil de rue préparé par un ingénieur;

☐ l'emplacement de la construction projetée;

☐ les détails de construction ainsi que les plans et devis d'exécution préparés par un arpenteur;

☐ les autorisations requises par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, s'il y a lieu;

☐ *Toute demande de permis située dans le noyau villageois (PIIA) pourrait être assujettie à une vérification auprès de notre comité consultatif en urbanisme (CCU) avant l'approbation de celui-ci.

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce_____

Signature : _____

NOTE : Le présent formulaire et les documents l'accompagnant constituent la demande de permis. Le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation de procéder aux travaux demandés. L'employé assigné à l'émission des permis se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à l'évaluation de votre projet.

Veuillez nous transmettre votre demande de l'une des manières suivantes :

En personne : en vous présentant au bureau de l'inspecteur en bâtiment du 19, rue Gendron;
Par télécopieur : 819-423-5388;
Courriel : batiment@village-fassett.com ;
Par la poste : 19, rue Gendron, Fassett (Québec) J0V 1H0

N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au **819-423-6943 poste 2.**